

**Le Président**

## **COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 1<sup>er</sup> MARS 2006.**

Lors de la réunion du 1<sup>er</sup> Mars 2006, la Commission nationale du débat public a pris les décisions suivantes :

### **I – Débats publics décidés.**

#### **1 - Problématique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.**

Sur la proposition de M. MARZOLF, Président de la commission particulière, la Commission nationale considère le dossier transmis par le Ministre des Transports, de l'Équipement et par le Ministre de l'Écologie et du Développement durable comme suffisamment complet pour permettre l'ouverture du débat public.

Elle en fixe le calendrier – du 27 Mars au 26 Juillet 2006 – et en arrête les modalités d'organisation qui comportent la diffusion de divers documents d'information, l'ouverture d'un site Internet, un système de questions-réponses et une trentaine de réunions publiques (notamment dix réunions thématiques et une douzaine de réunions territoriales réparties dans toute la zone concernée). S'y ajoute un « atelier-citoyen » qui permettra à une quinzaine d'habitants des trois régions concernées de faire des propositions pour la future politique des transports à mettre en œuvre ; leurs avis et propositions seront diffusés sous la forme d'un cahier d'acteurs pendant le débat public.

#### **2 – Projet LGV Poitiers-Limoges.**

Sur proposition de Mme LARIVAILLE, Présidente de la commission particulière, la Commission nationale complète la CPDP en désignant un membre supplémentaire : M. Michel PERIGORD.

#### **3 – Projet de prolongement de la Francilienne (A104).**

M. BERGOUGNOUX, Président de la commission particulière, rappelle que le débat public a été lancé par la conférence de presse qu'il a tenue avec M. MANSILLON le 15 Février (qui a bénéficié d'une large couverture par la presse régionale et locale) et par la diffusion à 240 000 exemplaires des premiers documents d'information du public. La première réunion publique aura lieu le 8 Mars à Pontoise.

M. BERGOUGNOUX demande, pour des raisons matérielles, une légère modification du calendrier du débat qui sera clos le 8 Juillet au lieu du 6 Juillet 2006 ; la Commission nationale entérine cette modification.

M. MANSILLON fait savoir que M. Dominique LEFEBVRE lui a adressé le 26 Février sa démission de la CNDP (où il siège en tant que représentant des maires). Maire de Cergy et Président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, il souhaite en effet pouvoir participer au débat public sur le prolongement de la Francilienne ; or la loi (article L 121-5 du code de l'environnement) prévoit : « les membres de la Commission nationale et des commissions particulières intéressés à une opération à titre personnel ou en raison de leurs fonctions ne peuvent participer à un débat ou à une procédure de concertation se rapportant à cette opération ».

#### 4 – Prolongement de l'A12.

M. CARRERE, Président de la commission particulière, marquera l'ouverture du débat public par une conférence de presse tenue avec M. MANSILLON Vendredi 3 Mars. La première réunion publique aura lieu le 23 Mars.

## **II – Débats publics en cours.**

### 1 – Projet de contournement routier de Nice.

Le débat public s'est terminé hier 28 Février 2006. M. Jean-Claude COQUET, Président de la commission particulière, présentera les grandes lignes de son compte-rendu lors de la prochaine séance de la Commission nationale.

### 2 – Projet ITER en Provence.

M. Patrick LEGRAND, Président de la CPDP fait le point sur l'avancement du débat public : celui-ci se poursuit dans un climat en voie d'apaisement. Les réunions « de cadrage » ont permis de recueillir et de traiter un grand nombre de questions, de natures très diverses, montrant ainsi l'intérêt et l'utilité du débat public. Ces questions sont maintenant approfondies dans le cadre des réunions thématiques.

Le public est régulièrement présent ; la presse régionale joue un rôle important en rendant compte de façon approfondie du contenu du débat.

M. LEGRAND indique que le programme initialement prévu est complété par deux réunions pour répondre à des demandes : une réunion thématique sur les enjeux économiques et technologiques dans le Var (Brignoles, 24 Mars) et une réunion de débat sur le débat (pourquoi le débat public, son utilité) à Marseille le 20 Mars.

### 3 – Projet d'extension du tramway des Maréchaux.

Le débat public est commencé depuis le 30 janvier ; il a connu une bonne participation à la réunion d'ouverture (plus de 400 personnes) et en revanche une participation décevante (100 personnes ou moins) aux deux réunions thématiques qui ont suivi ; la CPDP a donc décidé de faire un effort supplémentaire d'information et notamment d'annonce des prochaines réunions.

#### 4 – Projet d'enfouissement de la RN 13 à Neuilly.

Le débat public a été lancé par la conférence de presse tenue par M. PEYLET, Président de la commission particulière, et M. MANSILLON le 6 Février.

La première réunion publique a eu lieu à Neuilly le 22 Février avec une forte participation (plus de 600 personnes).

### **III – Présentation du compte-rendu du débat par le Président de la CPDP :**

#### 1 – Projet de centrale électronucléaire « tête de série EPR » à Flamanville.

Le débat public s'est terminé le 18 Février. M. MATHIEU, Président de la commission particulière, présente les grandes lignes du compte-rendu qu'il va maintenant rédiger. Ayant décrit les caractéristiques particulières de ce débat (compte tenu notamment de son objet et du fait que la loi de programme sur les orientations de la politique énergétique a été votée avant le début du débat), il a souligné que celui-ci avait paru remis en cause dans son principe même et avait été contesté par une partie des participants. De ce fait sans doute et malgré les efforts d'information faits par la CPDP, il n'a connu qu'une participation moyenne et n'a pas connu de véritable progression.

Trois grandes questions ont été abordées : la politique énergétique et le parc de production, la politique industrielle d'EDF et les impacts socio-économiques, la maîtrise des risques et la confiance.

M. MATHIEU évoque pour conclure les avancées qu'a permis le débat et les suites que les participants au débat ont souhaitées.

Dans l'échange qui suit, les membres de la Commission nationale soulignent que, comme celle-ci l'a souvent relevé, le choix du moment de la saisine est un facteur essentiel pour le climat du débat, qu'en l'occurrence les difficultés rencontrées résultent largement du fait que la saisine a été tardive par rapport au calendrier parlementaire.

Ils souhaitent d'autre part, la discussion ayant évoqué les aspects positifs du débat public (le débat a bien eu lieu, il a permis d'aborder toutes les questions, avec pour certaines des avancées appréciables...), que ceux-ci soient mentionnés ; enfin que le compte-rendu fasse bien référence, de façon neutre, aux interventions effectuées pendant le débat.

#### 2 – Projet de ligne THT « Cotention-Maine ».

M. GIBLIN, Président de la commission particulière, présente les grandes lignes de son compte-rendu du débat public qui s'est terminé le 23 Février.

Celui-ci a attiré une participation (4300 personnes) que l'on peut considérer comme importante pour un territoire ne comprenant pas de très grande agglomération. Le climat a été souvent passionné et deux réunions ont été marquées par un comportement d'intolérance inacceptable, ce qui heureusement n'a pas été le cas pour toutes les autres.

Le débat a pleinement joué son rôle d'information du public et a permis d'aborder une très large gamme de problèmes : les liens entre l'EPR et la THT, les besoins d'alimentation électrique du Grand Ouest et plus largement le besoin d'une réflexion prospective sur les besoins en énergie électrique, les solutions alternatives à la ligne aérienne (avec l'apport intéressant de l'expertise complémentaire décidée par la CNDP), les impacts sur la santé animale et sur les activités agricoles, enfin le problème le plus sensible : celui des impacts sur la santé humaine. Certains sujets en revanche ont été assez peu traités : l'insertion paysagère, les impacts sur les milieux naturels et le patrimoine ou sur l'activité touristique.

Le débat a permis quelques avancées et notamment dans les dernières réunions le maître d'ouvrage RTE a pris quelques engagements qu'il mettrait en œuvre dans le cas où il poursuivrait son projet.

Le Président

Yves MANSILLON